

## **PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**

(Affiché en exécution de l'article L2121-25 du Code des Collectivités Territoriales)

### **REUNION DU 29 MARS 2023**

Nombre de conseillers : en exercice : 11 présents : 10 votants : 10

L'an deux mil vingt-trois le vingt-neuf mars le conseil municipal de FRESSELINES, dûment convoqué, s'est réuni **en session ordinaire** à la mairie de FRESSELINES, sous la présidence de M. Jean-Louis LAVERDANT, maire.

Date de convocation du conseil municipal : 22 mars 2023

Présents : M LAVERDANT Jean-Louis, M DUGENEST Jean-Claude, M ABIAN Vincent, Mme COLAS Chantal, M CHAMBELLANT Nicolas, M CHEVALLIER Bruno, M PINET Franck, M TALABAZA Christian, M PENOT Dominique et M AUZANNE Didier

Absent excusé : Mr CZAPNIK Marc

Procuration : Néant

Mr PINET Franck est élu secrétaire de séance

### **ORDRE DU JOUR**

- ❖ En préambule à l'ordre du jour ci-dessous : accueil de Mr MANEAU Clément, candidat à la reprise de la boulangerie et Maître LOYTIER Laurent, notaire successeur de Maître DELILLE Thierry
- ❖ Désignation du secrétaire de séance
- ❖ Approbation du PV du 17.02.2023
- ❖ Renouvellement bail de La Poste
- ❖ Contrat CNP du personnel (contractuel à temps non complet)
- ❖ Convention avec le Centre de Gestion pour la mise en place du dispositif de signalement
- ❖ Désignation de deux référents pour le dispositif de signalement
- ❖ Questions diverses
- ❖

#### **1 -Approbation du procès-verbal du 17 Février 2023**

Le procès-verbal est adopté moyennant le rajout des nouveaux tarifs des mobiles homes adoptés à l'unanimité lors de la séance.

PERIODE	Semaine Mobil home A - C et D	Semaine Mobil home B	1 nuit	2 nuits	Nuit suppl.
Juillet Août	310,00 €	290,00 €	75,00 €	105,00 €	40,00 €
Septembre à juin	200,00 €	190,00 €	55,00 €	70,00 €	30,00 €

**2 -Location bureau de poste** : le bail arrivant à échéance au 31 mars 2023 il est proposé de le reconduire, (en attente des propositions de la Poste)

**3 -Contrat CNP- Centre de Gestion** : Avis favorable pour la souscription d'un contrat d'assurance avec la CNP pour les personnels sous contrats au taux de 1,65% pour garantir le remboursement des salaires en cas de maladie.

**4 -Dispositif de signalement** : une convention sera passée avec le Centre de Gestion pour la mise en place du dispositif de signalement (situations de harcèlements). Jean-Claude Dugenest et Nelly Barbaud sont désignés comme référents titulaire et suppléante.

## 5 – Questions diverses

- ✓ Pour fêter les 140 ans d'arrivée à Fresselines et les 120 ans de la mort de Maurice Rollinat, l'association Les Amis de Fresselines propose d'implanter de façon durable, dans le bourg, des panneaux avec certains de ses poèmes illustrés. L'association demande à la municipalité de prendre en charge l'implantation des panneaux.
- ✓ Opération chasseurs de déchets en Creuse du dimanche 23 avril 2023 organisé en partenariat avec France Bleu, le Conseil Départemental et la Montagne aux abords de nos rivières.  
Les personnes qui sont intéressées pour participer à cette opération sont invitées à se faire inscrire à la mairie.

La séance est levée à 21 h 45.

Le Maire,  
Jean-Louis LAVERDANT

